



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
11 octobre 2007  
Français  
Original : anglais

---

### Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité, ayant examiné à sa 5757<sup>e</sup> séance, le 11 octobre 2007, la question intitulée « La situation au Myanmar », son président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité accueille favorablement la mission récemment accomplie par le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar, M. Ibrahim Gambari, et réaffirme son soutien ferme et sans faille à la mission de bons offices du Secrétaire général telle que mandatée par la résolution 61/232 de l'Assemblée générale, et remercie le Secrétaire général de son engagement personnel.

Le Conseil déplore vivement l'utilisation de la violence contre les manifestations pacifiques au Myanmar et accueille favorablement la résolution S-5/1 du Conseil des droits de l'homme en date du 2 octobre 2007. Il souligne l'importance de la libération rapide de tous les prisonniers politiques et des personnes encore détenues. Il demande aussi au Gouvernement du Myanmar d'œuvrer avec toutes les parties concernées dans le sens de la réduction des tensions et d'une solution pacifique.

Le Conseil souligne qu'il est nécessaire que le Gouvernement du Myanmar crée les conditions indispensables à l'établissement d'un véritable dialogue avec Daw Aung San Suu Kyi et tous les partis et groupes ethniques concernés afin d'aboutir à une réconciliation nationale inclusive, avec l'appui direct de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil encourage le Gouvernement du Myanmar à examiner sérieusement les recommandations et propositions de M. Gambari. Il appelle en outre le Gouvernement du Myanmar à prendre toutes les mesures nécessaires pour régler les problèmes politiques, économiques, humanitaires et de droits de l'homme qui préoccupent la population, et souligne que l'avenir du Myanmar est entre les mains de son peuple tout entier.

Le Conseil accueille favorablement l'engagement public du Gouvernement du Myanmar à travailler avec l'ONU et la nomination d'un officier de liaison avec Daw Aung San Suu Kyi. Il souligne qu'il importe que de tels engagements soient suivis par des actes. Il constate que le Gouvernement du Myanmar avait invité M. Gambari à se rendre dans le pays, et souligne qu'il appuie son retour dès que possible afin de faciliter des actions concrètes et des résultats tangibles. Le Conseil engage le Gouvernement du



Myanmar et toutes les parties concernées à coopérer pleinement avec M. Gambari.

Le Conseil accueille favorablement le rôle important joué par les pays membres de l'ASEAN, qui incitent à la modération, appellent à une transition pacifique vers la démocratie, et soutiennent la mission de bons offices. Il note que la mission de bons offices est un processus, et encourage le soutien et l'engagement prolongés de la communauté internationale en aide au Myanmar.

Le Conseil entend rester activement saisi de la question. »

---